

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

NOUVEAUX MEMBRES

Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
-----------------------------------	-------------	----------

37	37	24
----	----	----

Date de la convocation

28/11/08

Date d'affichage

28/11/08

Objet de la Délibération

2008-12-06

Demande de subvention 2009 à la
Région au titre de l'ingénierie
territoriale

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REÇU LE

23 DEC. 2008

Finances, Fonction Publique
Territoriale, Affaires Communales

Séance du 10 décembre 2008

L'an deux mille huit

Et le dix décembre 2008

à Dix Huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **JL BELLIDO** (CdC Minervois), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **A.CALVET** (CdC Saint-Chinian), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **F.GALBE** (Commune Pujol/Orb), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC Lirou et Canal du Midi), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

Objet : Demande de subvention 2009 à la Région au titre de l'ingénierie territoriale

L'équipe opérationnelle du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisée en missions, chacune ayant en charge la réalisation d'opérations en vue de répondre aux objectifs thématiques affichés au titre du contrat de Pays.

La mise en œuvre de cette capacité d'ingénierie, au service des membres du Syndicat Mixte (communes et communautés de communes) et de l'ensemble des partenaires territoriaux (associations, groupements professionnels,...), s'apprécie, pour l'exercice 2009, à un coût global de l'ordre de 287.900 €, dont le financement pourrait être assuré comme suit :

- Union Européenne : 25.960 €
- Région Languedoc-Roussillon : 50.000 €
- Département : 153.800 €
- Contributions locales : 58.140 €

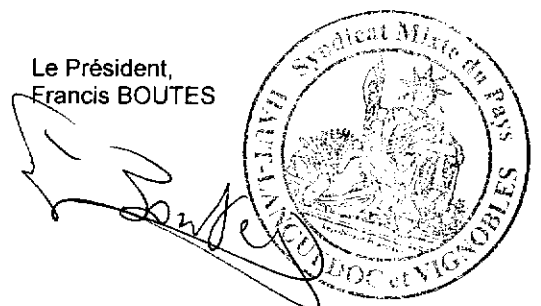
étant précisé que les cofinancements avancés au titre du Département et des contributions locales correspondent à un *pro rata* du financement général du Syndicat Mixte.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de l'autoriser à déposer une demande de subvention à hauteur du montant proposé auprès de la Région Languedoc-Roussillon et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical autorise le Président à déposer une demande de subvention à hauteur du montant proposé auprès de la Région Languedoc-Roussillon et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Saint-Chinian, le 10 décembre 2008.

Le Président,
Francis BOUTES



Acte reçu le 19/12/08
après dépôt en Préfecture
le 19/12/08
et publication notification
après dépôt en Préfecture